

# Groupe des Forces de Progrès du Conseil Général de la Côte d'Or

<b>Michel BACHELARD</b>	Dijon 2
<b>Noël BERNARD</b>	Genlis
<b>Jean ESMONIN</b>	Chenôve
<b>Yves COURTOT</b>	Pouilly-en-Auxois
<b>Roger GANEE</b>	Saint-Jean-de-Losne
<b>Pierre GOBBO</b>	Arnay-le-Duc
<b>Robert GRIMPRET</b>	Montbard
<b>Laurent GRANDGUILLAUME</b>	Dijon 5
<b>Michel MAILLOT</b>	Is-sur-Tille
<b>Alain MILLOT</b>	Dijon 7
<b>Patrick MOLINOZ</b>	Venarey-les Laumes
<b>Gabriel MOULIN</b>	Bligny-sur-Ouche
<b>Jean-Paul NORET</b>	Laignes
<b>Jean-Yves PIAN</b>	Dijon 8
<b>Pierre POILLOT</b>	Liernais
<b>Roland PONSAA</b>	Dijon 4
<b>Colette POPARD</b>	Dijon 3
<b>Pierre-Alexandre PRIVOLT</b>	Nuits-Saint-Georges
<b>Jean-Claude ROBERT</b>	Gevrey-Chambertin
<b>Paul ROBINAT</b>	Sombernon
<b>Antoine SANZ</b>	Auxonne

**Secrétariat du groupe**  
1 rue de Soissons  
21000 DIJON  
Téléphone : 03 80 63 32 10  
Fax : 03 80 50 03 28  
Mail :  
forces.de.progres@wanadoo.fr

## Budget 2009 : Reflets de petites ambitions...

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Après l'élection au Sénat de deux conseillers généraux de notre groupe, et les cantonales partielles qui ont suivi, la majorité départementale comptait bien consolider sa position bien fragile qui ne tient, rappelons-le, qu'à une seule voix. Résultat : c'est avec plaisir que nous avons accueilli Laurent Grandguillaume et Yves Courtot. En tenant compte de ces 2 derniers résultats, nous totalisons désormais 61445 voix alors que la majorité en compte 51380. Quand on sait l'importance de l'implication du Président du Conseil général dans la campagne de ses candidats (1), ce résultat aurait pu le faire réfléchir. Peut-être en entendant nos propositions lors de la session budgétaire. Mais non.

Recettes en baisse de 12 millions d'euros (M€), transferts mal ou non compensés, dépenses de fonctionnement très élevées (+40% des frais de communication, +57% des frais de réception),... le contexte est lourd. Le total des investissements inscrits au Budget Primitif 2009 baisse de 5,27% (114,7 M€ en 2009 pour 121,4 M€ en 2008) et les investissements directs de 1 M€ (75,2 M€ en 2009 pour 76,2 M€ en 2008). L'aide directe aux communes diminue de 10%, passant de 23,5 à 21,2 M€. Et comme par magie, nous entendons dire que la Côte d'Or « investit » ! Et même 100 M€ sur 5 ans, 20 M€ par an, répète-t-on ! ... Or, 3 M€ seulement sont prévus au BP 2009, prélevés sur d'autres chapitres. Et où vont-ils ? Dans des contrats « Ambitions Côte d'Or » ?

Oui, mais rien pour les 2 communautés d'agglomération de Dijon et Beaune. Le renouvellement des couches des routes diminue ? Oui, oui, la majorité « investit » encore... dans les rustines ! Elle achète des casernes de gendarmerie vides ? Oui, elle « investit » toujours... dans de futures décisions modificatives !

« Vivante », « réactive », « utile », « ambitieuse », « transparente », aurait-elle toutes les qualités vantées par son Président ? Non, et en cette fin d'année, nous formons le vœu que lui et sa majorité élèvent la modestie au rang de 22ème priorité. Nous n'aurions qu'une qualité, ce serait la clarté de nos engagements. La baisse des crédits pour la prévention de l'enfance en danger comme l'habilitation à l'aide sociale accordée à des établissements privés à *but lucratif* sont inacceptables. Nous nous y sommes opposés, comme au financement de travaux pour des collèges privés, alors même que tous les collèges publics ne sont pas équipés et que l'égalité des collégiens est en cause ! Oui, nous refusons la suppression annoncée des bourses aux lycéens. Oui, c'est à notre demande qu'une aide sera apportée aux élèves des SEGPA.

Nous présentons nos vœux les meilleurs à toutes et tous. Bonne année 2009 !

Jean-Claude ROBERT  
Président du Groupe.

(1) Le nom du Président du Conseil général écrit plus gros que ceux des candidats de la majorité sur les affiches ! Des courriers signés de sa main ont été adressés aux électeurs la veille du scrutin encore !

## AMENAGEMENT, ECONOMIE, AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

**Contrats "Ambitions Côte-d'Or".** A noter : rien pour les communautés d'agglomération de Beaune et Dijon. Suppression de tous les Actes de Recevabilité et d'Eligibilité d'Opération (AREO) à compter de 2009. **Un amendement est présenté pour rétablir les AREO. La majorité s'y oppose. Le groupe vote contre le rapport soumis.**

**Numérisation du cadastre.** Le Conseil général refuse toujours de fournir un accès au cadastre numérisé à tous les EPCI (syndicat des eaux par exemple). Seules les communautés de communes le peuvent à ce jour. Le groupe s'est abstenu sur le rapport.

## Elevages ovins : il y a urgence !

Devant la situation dramatique des éleveurs ovins, le groupe a présenté un vœu pour demander solennellement au Ministre de l'Agriculture de mettre en place un plan de soutien à la filière ovine. La France ne produit que 48 % de sa consommation intérieure et importe donc le reste. Le niveau des aides compensatoires destinées aux éleveurs ovins est bien inférieur à celui des autres éleveurs. Le nombre d'élevages a diminué de 46 % en 15 ans et le cheptel de 23 %. Si rien n'est fait dans un délai très court, la France verra disparaître tous ses moutonniers alors que c'est une production particulièrement respectueuse de l'environnement (protection de l'eau, valorisation et entretien d'espace à faible potentiel).

CONSEIL GENERAL DE LA CÔTE D'OR  
Session de décembre 2008

VŒU déposé par Le Groupe des Forces de Progrès

### Soutien à la filière ovine

Les Conseillers Généralistes soulignent, constatant la situation de plus en plus critique des éleveurs ovins. Alors que cette production est largement déficitaire, la France produisant seulement 48% de sa consommation de viande ovine, les éleveurs concernés ont vu leur revenu diminuer régulièrement.

Cette situation résulte de la conjonction d'une augmentation des charges importantes (couloirs, aliments sans des céréales...), d'une stagnation des cours à la production, d'un niveau d'aide compensatoire bien inférieur à celui des autres productions, et pour couronner le tout la PCE. Le désengagement de la moitié de la PCE, à moins encore cette dernière, rendant économiquement impossible toute croissance de cheptel.

Le nombre d'élevages a diminué de 46% en 15 ans, et le cheptel de 23%, et si rien n'est fait, dans un délai très court, la France verra disparaître ses moutonniers, alors que cette production est particulièrement respectueuse de l'environnement, pour notamment la protection de l'eau, valoriser et entretenir des espaces à faible potentiel. Au-delà d'une authentique activité économique, c'est un véritable label de Service Public qu'il mettez !

Les éleveurs ovins sont exploités, sans que le ministre agricole de solidarité ne soit exposé au niveau européen. Des plans de soutien sont annoncés, en attendant l'issue de la réforme de la PAC en 2013... il y a urgence. Les éleveurs ovins ne peuvent attendre plus longtemps.

Aussi, les Conseillers Généralistes sollicitent solennellement le Ministre de l'Agriculture, de mettre en place d'urgence, un plan de soutien à la filière ovine, avant qu'il ne soit trop tard.

## INFRASTRUCTURES, TRANSPORTS, BATIMENTS ET HABITAT

### Routes départementales : non au budget de l'insécurité !

Le budget primitif 2009 adopté par la majorité départementale n'est pas à la hauteur des ambitions affichées de sécurité et de modernisation. Nous n'avons pas approuvé ce rapport.

Un budget total de 62,571 M€ est prévu pour les échanges. Sur ce total, les crédits pour l'entretien et la modernisation du réseau départemental s'élèvent à 53,444 M€ contre 52,036 M€ en 2008, soit une différence de + 1,498 M€ . Derrière l'apparente augmentation, deux opérations (l'aménagement du carrefour de Palissy pour 2,5 M€ et les liaisons routières pour 1,1 M€) s'élèvent à elles seules à 3,6 M€ et masquent en réalité **une baisse des crédits consacrés à l'entretien.**

La dégradation de l'entretien accroît les risques de déformation et diminue la sécurité le long des 5828 km de voies. Dans le domaine de la sécurité routière, le budget baisse de 247 000 €. Celui de la signalisation verticale descend de 80 000 € alors que celui de la signalisation horizontale reste... plat !

Lors de la session budgétaire de décembre 2007, un rapport sur les ouvrages d'art départementaux demandait de porter un effort supplémentaire sur les murs de soutè-

**« 36 ANS POUR BOUCLER LE PROGRAMME, 52 ANS POUR LES ROUTES DE CATÉGORIE A ! »**

nement. Deux ans, et un Président plus tard, 900 000 €, soit 100 000 € de moins par rapport à 2008, ont été votés pour les aménagements ponctuels. Où est l'effort supplémentaire ?

Pour le renouvellement des couches de roulement, le BP 2009 ne répond pas mieux aux enjeux. Pour faire face au développement des dégradations superficielles, les crédits pour les seuls travaux préparatoires augmentent. Alors que diminuent ceux prévus pour le renouvellement proprement dit (de 7,85 M€ en 2008 à 5,715 M€ en 2009).

Loin de l'objectif de renouvellement de 500 km de couches par an, ce sont **200 km** qui avaient été renouvelés **en 2006**, puis **182 km en 2007**, puis **168 km en 2008**, et les sommes inscrites au budget 2009 devraient permettre de couvrir **160 km en 2009...** A ce rythme, il faudra 36 ans en moyenne pour boucler le renouvellement des couches. Et sur les seules routes de catégories A, les axes majeurs du département, cette moyenne monte à 52 ans ! La modernisation attendra...

### Caserne vide ? La majorité de droite investit !

Le département n'est pas une agence immobilière ! Et pourtant, le Président a fait approuver sans aucune garantie du maintien de gendarmes à St Seine l'acquisition des bâtiments vides pour les restaurer... Coût : 1 M€. Notre groupe a déposé un amendement pour que l'opération soit repoussée après les décisions gouvernementales ou transférée à l'OPH21 qui peut réaliser ces opérations. L'amendement a été rejeté.

## ACTIONS SOCIALES ET INTERGENERATIONNELLES

### Enfance et famille : des moyens en baisse !

La loi du 5 mars 2007 prône le renforcement de la prévention, possible dans plusieurs domaines.

Le législateur a souhaité en effet une diversification des modes d'accueil et un assouplissement des modes de prise en charge. Or, rien dans le rapport soumis par le Président ne permet d'aller au-delà de la simple alternative "aide à domicile/placement".

#### Petite enfance.

Dans le domaine de la petite enfance, la Côte d'Or se caractérise par un taux d'équipement collectif inférieur au taux national. Est-ce que la signature d'un contrat Ambition Côte d'Or sera la seule réponse pour une politique plus offensive d'accueil de la petite enfance ? Dans le budget présenté, aucune modalité d'intervention n'est inscrite, aucun crédit n'est affecté. Nous dénonçons aussi le désengagement du Conseil général en matière de subvention d'équipement.

#### Etablissements médico-

**social.** Il y a des valeurs qui doivent être défendues. Ce pourquoi nous nous sommes opposés à ce que des établissements privés à **but lucratif** soient habilités à l'aide sociale ! Cela portera sur peu de places ? Oui et alors ? Des principes clairs, et des valeurs respectées, ne sont-ils pas préférables ?

#### Enfance en danger.

Dans le chapitre consacré aux aides financières aux familles, les crédits baissent de près de 6% par rapport à 2008. Or en Côte d'Or sont recensés 20 000 enfants pauvres qui grandissent dans des familles qui vivent sous le seuil de pauvreté avec moins de 860€ par mois.

Les motifs de signalement restent liés majoritairement à des problèmes éducatifs. Les conflits conjugaux mais aussi les difficultés financières, de gestion et les conditions de vie sont des facteurs croissants dans le signalement de l'enfance en danger.

Un constat qui confirme la nécessité de répondre aux objectifs fixés par la loi du 5 mars 2007 qui est de "prévenir les difficultés auxquelles les parents peuvent être confrontés dans l'exercice de leurs responsabilités éducatives".

La prévention fait désormais partie des missions de la politique de protection de l'enfance. Et il nous

appartient d'identifier les causes et de s'employer à les prévenir et à les résoudre, pour que demain de tels dysfonctionnements au sein des familles ne surviennent plus avec la même acuité.

#### Action sociale

Un crédit de 205 000 € a été inscrit au budget pour les actions partenariales avec les Foyers de Jeunes Travailleurs. En commission, nous demandions de reconduire la même somme qu'en 2008 et d'inscrire 405 500 €. Quant aux centres sociaux, le crédit est passé de 385 000 € au BP 2008 à 150 000 € au BP 2009. La proposition de maintien a été rejetée au motif qu'en cas de besoin, les DM permettront d'apporter des compléments... Quand la précarisation devient une méthode de gouvernement...

Des crédits en baisse, des financements non assurés, des propositions toujours écartées et ignorées,... **nous avons refusé ces choix budgétaires et dénonçons des économies très mal placées !**

#### Lutte contre le surendettement.

La Côte d'Or serait le premier département à signer une convention de partenariat avec la Banque de France pour lutter contre le surendettement. Bien. Et cela après une rencontre avec l'association française des banques... La consultation aurait pu être plus large, car les banques coopératives et mutualistes (60 % des usagers) n'en sont pas adhérentes... pas plus que les associations de consommateurs.

**Fonds de solidarité logement.** Que nous proposons de revaloriser ce fonds, et voilà que le Président en appelle aux communes pour l'abonder... Les maires recevront un courrier. Curieux non ? Pourquoi ne le fait-il pas quand c'est l'Etat qui compense mal les transferts ?

### Personnes âgées : les recettes de l'Etat pour l'APA réduites à peau de chagrin.

Dans le domaine des actions en faveur des personnes âgées, le budget primitif 2009 n'est pas mieux que pour l'enfance. Pour financer l'APA les recettes de la CNSA (qui les tient de l'Etat) diminuent de 4,6 % et passent 37,2 % à 32,7 %. Silence de la droite au sujet de ce désengagement...

Malgré son échec patent, la majorité a souhaité reconduire l'action « les bourses du temps »...ainsi que le financement qui va avec (14 000 €). Nous avons

demandé par un amendement de reporter cette somme au profit des Restos du Cœur.

L'amendement a été rejeté. Mais le rapporteur a toutefois précisé que les 14 000 € n'iront pas à l'association citée dans le rapport, mais sans plus d'éléments... Qui les aura ? Nous l'ignorons et il aurait fallu aussi approuver ? Non.

■

